

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MINGANIE
MUNICIPALITÉ DE L'ÎLE-D'ANTICOSTI**

À une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de L'Île-d'Anticosti tenue le 6 juillet 2021 à 19 h et conformément au *Code municipal* sont présents son honneur le maire John Pineault, mesdames les conseillères, Isabelle Plante et Hélène Boulanger, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire.

Madame Shawna Doucet, conseillère, est absente.

Madame Josée Gauthier, secrétaire-trésorière séance, est également présente par visioconférence et agit à titre de greffière.

Ouverture de la séance ordinaire du 6 juillet 2021

Monsieur John Pineault, maire, ouvre la séance ordinaire du conseil du 6 juillet 2021 à 19 h après constatation du quorum.

2021-07-866 : Approbation de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 6 juillet 2021

- Ouverture de la séance;
- Approbation de l'ordre du jour;
- Nomination d'une secrétaire-trésorière de séance;
- Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juin 2021;
- Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 juin 2021;

1. ADMINISTRATION
 - 1.1. Acceptation des dépenses du mois de juin 2021 et autorisation de paiement
 - 1.2. Retirer monsieur Michel Charlebois des signataires
 - 1.3. Faits saillants de l'exercice 2020
2. PROJETS
 - 2.1. Acquisition de matériaux pour la fabrication de toilettes sèches
3. RAPPORT DES MEMBRES DU CONSEIL
4. VARIA
5. CORRESPONDANCE
6. PÉRIODE DE QUESTIONS
7. CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Donné à Port-Menier, ce 6^e jour du mois de juillet 2021

Il est proposé par madame Isabelle Plante, appuyé par madame Hélène Boulanger et résolu unanimement d'approuver l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil du 6 juillet 2021, tel que transmis par le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim.

2021-07-867 : Nomination d'une secrétaire-trésorière de séance

Considérant l'absence de M. Mathieu Gravel, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim lors de la séance ordinaire du 6 juillet 2021;

Considérant que Mme Josée Gauthier occupe un soutien en tant que consultante au sein de la Municipalité de L'Île-d'Anticosti;

Il est proposé par madame Hélène Boulanger, appuyé par madame Isabelle Plante et résolu unanimement qu'en l'absence du directeur général et secrétaire-trésorier par intérim, M. Mathieu Gravel, Mme Josée Gauthier agit à titre de secrétaire-trésorière de la séance.

2021-07-868: Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juin 2021

Les membres du conseil reconnaissent avoir reçu et pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 8 juin 2021, d'en être satisfaits et demandent une dispense de lecture.

Il est proposé par madame Isabelle Plante, appuyé par madame Hélène Boulanger et résolu unanimement d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 8 juin 2021 tel que déposé par le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim.

2021-07-869: Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 juin 2021

Les membres du conseil reconnaissent avoir reçu et pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil du 29 juin 2021, d'en être satisfaits et demandent une dispense de lecture.

Il est proposé par madame Hélène Boulanger, appuyé par madame Isabelle Plante et résolu unanimement d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil du 29 juin 2021 tel que déposé par le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim.

2021-07-870 : Acceptation des dépenses de juin 2021 et autorisation de paiement – 1.1

Les membres présents du conseil attestent avoir reçu la liste des déboursés au montant de 95 844,70 \$ et des comptes à payer totalisant 122 490,86 \$, pour la présente séance, telles que déposées par le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim, et en avoir pris connaissance.

Il est proposé par madame Isabelle Plante, appuyé par madame Hélène Boulanger et résolu unanimement d'approuver la liste des engagements de juin 2021 telle que déposée par le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim et d'autoriser leur paiement.

2021-07-871 : Retirer monsieur Michel Charlebois des signataires – 1.2

Considérant la démission de monsieur Michel Charlebois effective le 1^{er} avril 2020;

Il est proposé par madame Hélène Boulanger, appuyé par madame Isabelle Plante et résolu unanimement de retirer monsieur Michel Charlebois en tant que signataire pour la Municipalité auprès de notre institution financière, la caisse populaire Desjardins de Mingan-Anticosti.

2021-07-872 : Faits saillants de l'exercice 2020 – 1.3

Selon les dispositions de l'article 176.2.2 du *Code municipal du Québec*, je vous présente les grandes lignes du rapport financier 2020 ainsi que le rapport de nos vérificateurs externes pour le même exercice.

L'exercice 2020 s'est soldé par un surplus de 183 464 \$. Nous pouvons remarquer que le profil financier de la Municipalité de L'Île-d'Anticosti en comparatif avec des municipalités de même population à un taux global de taxation plus élevé dû à la richesse foncière moins élevé mais par contre l'endettement total net à long terme par 100 \$ de richesse foncière uniformisée est beaucoup moins élevé. De plus, l'excédent de fonctionnement accumulé sur les revenus de fonctionnement est plus élevé de 6,9 % en comparaison avec la classe de population.

Le rapport d'audit externe fait état de trois réserves : passifs au titre des sites contaminés, l'inventaire ainsi que les propriétés destinées à la revente. Un travail sera fait en 2021 afin de palier à ces réserves.

Ce même rapport fait part de lacunes au niveau des processus de contrôle interne autant pour les documents de fin de mois, les salaires, les écritures de journal et les déboursés. Beaucoup de ces lacunes ont déjà été corrigés à ce jour et des processus ont été mis en place pour 2021.

Plusieurs autres recommandations ont été transmises à l'administration municipale tel que d'établir une politique salariale ainsi que d'émettre des contrats de travail au cadre de la municipalité, de s'assurer du respect de la délégation de pouvoir lors du déboursé et de s'assurer d'obtenir l'approbation du conseil à cet effet mensuellement et de déposer et parapher la liste autorisée par le conseil. Un travail d'ajustement d'application de la TPS-TVQ doit aussi être effectué et l'analyse des immobilisations qui doivent être radiés car disposées ou ne sont plus utilisées. Il faut s'assurer de respecter la *Loi concernant les droits sur les mutations immobilières*, revoir le règlement, # 89-12-08 Tarification des services et déposer, suite au dépôt des états financiers, les faits saillants.

Pour conclure, autant le conseil municipal que notre fonction publique travaille afin de mettre en place des processus d'optimisation des ressources.

2021-07-873 : Acquisition de matériaux pour la fabrication de toilettes sèches – 2.1

Considérant le projet de sentier Transanticostien;

Considérant que le projet comprend la construction de toilettes sèches sur le sentier ;

Considérant la soumission de L'Accommodeur Malouin Inc. en date du 22 juin 2021;

Il est proposé par madame Isabelle Plante, appuyé par madame Hélène Boulanger et résolu unanimement :

QUE le préambule fasse partie intégrale de la présente résolution ;

QUE le conseil accepte la soumission datée du 22-06-2021 de L'Accommodeur Malouin Inc.;

QUE la dépense d'un montant de 32 674,77 \$ plus taxes applicables soit financée par la subvention du MELCC au pourcentage maximal applicable et la différence au fonds général de la municipalité;

D'autoriser monsieur Mathieu Gravel, directeur général et secrétaire-trésorière par intérim, à signer les documents afférents au dossier.

3. Rapport des membres du conseil

Rien à mentionner.

4. Varia

5. Correspondance

La liste de la correspondance est déposée au conseil municipal.

6. Période de questions

Aucun citoyen n'est présent.

2021-07-874 : Clôture de la séance ordinaire du 6 juillet 2021 - 7

Il est proposé par madame Hélène Boulanger, appuyé par madame Isabelle Plante et résolu unanimement de clôturer la séance ordinaire du conseil du 6 juillet 2021.

Levée de la séance ordinaire du conseil du 6 juillet 2021

Les points de l'ordre du jour étant épuisés, monsieur le maire, John Pineault, lève la séance ordinaire du 6 juillet 2021 à 19 h 22.

John Pineault
Maire

Josée Gauthier
Secrétaire-trésorière de séance

Je, Josée Gauthier, secrétaire-trésorière de séance, atteste avoir les crédits nécessaires dans l'ensemble du budget 2021 afin d'effectuer le paiement des dépenses de la présente séance du conseil ci-dessus mentionnées.

Josée Gauthier
Secrétaire-trésorière de séance